

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4883**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sécurité des personnes et des biens spécialité Enquêtes privées

Nouvel intitulé : Licence professionnelle Sécurité des personnes et des biens spécialité enquêtes privées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Paris II, Recteur de l'académie, Président de l'université de Paris II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance, 345 Application des droits et statuts des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Ce professionnel conduit des enquêtes d'ordre privé (recherche de preuves).

Il prospecte, reçoit des clients, planifie, organise et collecte des informations. Il rédige des rapports sur ses missions.

Capacités attestées :

Ce professionnel maîtrise les grands principes régissant et limitant l'exercice des métiers de la sécurité dans le secteur privé : droits fondamentaux, respect des procédures légales, maîtrise des normes professionnelles (déontologie, droit corporatif)

Il maîtrise l'outil informatique et les techniques rédactionnelles et de prise de vues.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de :

- Directeur d'agence d'enquête privée
- Responsable sécurité transports, grande distribution,

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1706 : Sécurité publique

### Réglementation d'activités :

Loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure Décret n° 2005-1123 du 6 septembre 2005

Décret n° 2005-1124 du 6 septembre 2005

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Unités fondamentales

Approche globale de la sécurité ; Libertés publiques et droits fondamentaux ; Procédures civiles, pénales et administratives ; Responsabilité civile, pénale et administrative.

- Unités complémentaires

Polices administratives ; Police judiciaire ; Sécurité publique ; Droit de la communication ; Droit pénal spécial ; Droit des collectivités territoriales ; Langues ; Informatique ; Techniques d'investigation ; Coopération policière européenne en matière de sécurité ; Direction d'enquêtes privées ; Direction d'enquête judiciaire ; Droit de l'environnement.

- Unités d'enseignement professionnel

Projet tutoré ; Stage.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

21/06/2006

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.u-paris2.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre universitaire de Melun

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Licence professionnelle Sécurité des personnes et des biens spécialité enquêtes privées